

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE & ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE 2024

SAMEDI 21 JUIN 2025

9 H 30



**UNION SPORTIVE
FONTENAYSIENNE**

**Maison du Citoyen et de la Vie Associative
16 rue du Révérend Père Lucien Aubry –
94120 Fontenay-sous-Bois**

CONVOCATION DES PRÉSIDENTS DE SECTION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2024

Fontenay-sous-Bois, le 2 juin 2025

Assemblée Générale Ordinaire & Assemblée Générale Élective

Samedi 21 juin 2025 – 9 h 30

Maison du Citoyen et de la Vie Associative

16 rue du Révérend Père Lucien Aubry – 94120 Fontenay-sous-Bois.

Madame, Monsieur le Président de section,

En tant que responsable statutaire de votre section, et porteur des voix de vos adhérents, vous êtes convoqué (e) à participer aux Assemblées Générales Ordinaire et Élective de l'Union Sportive Fontenaysienne,

Votre présence est obligatoire et essentielle, afin de porter les délibérations de vos membres, conformément aux statuts de l'USF.

EN CAS D'ABSENCE

Si vous ne pouvez être présents (e), vous pouvez vous faire représenter par un membre majeur de votre section.

Un formulaire de pouvoir est joint à cette convocation. Il doit être complété, signé avec la mention « bon pour pouvoir », et remis sur place le jour de l'Assemblée, ou envoyé en amont à siege@us-fontenay.com.

PIÈCES JOINTES :

1. Ordre du jour des ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE & ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE
2. Formulaire de candidature à la présidence ; Tout membre souhaitant présenter sa candidature à la Présidence de l'Union Sportive Fontenaysienne doit remplir le formulaire joint
3. Formulaire de pouvoir

Nous vous remercions de votre engagement et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations sportives et associatives.

Gilbert VAUTHIER
Président Général
Union Sportive Fontenaysienne.